

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le huitième (8e) jour de juin 2021, à 16 h 41, sont présents Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Monsieur Marco Périgny, Madame Carole Hubert-Ruel, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Madame Denise Cossette, directrice générale agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

2021-06-89

02 Résolution pour la tenue de la séance à huis clos

CONSIDÉRANT la situation de crise occasionnée par le COVID-19 et l'impossibilité de tenir la séance du conseil municipal devant public ;

Il est proposé par : Mme Helene Gilbert
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu que cette séance soit tenue à huis clos avec l'assentiment de tous les membres du conseil.

- Adoptée -

03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-06-90

Proposé par Mme Diane Jacob
Appuyé par M. Marco Périgny et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant avec l'ajout d'un point aux affaires diverses :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Résolution pour la tenue de la séance à huis clos
- 03 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 04 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2021
- 05 Adoption des comptes à payer au 31 mai 2021
- 06 Adoption des états financiers au 31 mai 2021
- 07 Rapport du maire
- 08 Correspondance (résolutions)
- 09 Travaux d'entretien – cours d'eau Bordeleau
- 10 Adoption du règlement n°298-2021 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle
- 11 Achat de calendriers historiques édition 2022 – Appartenance Mauricie
- 12 Système de communication – 1160 Saint-Pierre
- 13 Emplois étudiants
- 14 Résolution mandat à l'avocat, démarche dossier en démolition
- 15 Salle de conférence, proposition d'équipement
- 16 PG Solution, proposition permis en ligne et paiement
- 17 Dépôt du premier projet de règlement numéro 203-2021
- 18 Avis de motion, règlement numéro 203-2021, règlement modifiant le règlement de zonage
- 19 Dépôt du premier projet de règlement numéro 206-2021
- 20 Avis de motion, règlement numéro 206-2021, règlement modifiant le règlement relatif aux permis et certificats
- 21 Affaires diverses :
 - .1 Âge d'Or
- 22 Questions :
- 23 Levée de la séance

— Adoptée —

04 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2021

2021-06-91

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2021.

- Adoptée -

05 Adoption des comptes à payer au 31 mai 2021

2021-06-92

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 31 mai 2021 pour un montant de 124 682.66 \$. D'approuver les salaires nets versés en mai pour un montant de 15 502.78 \$.

- Adoptée -

06 Adoption des états financiers au 31 mai 2021

2021-06-93

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les états financiers au 31 mai 2021. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 31 mai 2021

- Adoptée -

07 Rapport du maire

Rapport du maire à l'égard des faits saillants du rapport financier 2020 de la municipalité de Hérouxville

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 8 juin 2021, je fais rapport aux citoyens et citoyennes d'Hérouxville des faits saillants extraits du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la firme comptable Desaulniers Gélinas Lanouette (DGL, cpa) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

L'exercice financier 2020 s'est soldé par un déficit de fonctionnement de 2 589 \$, résultant de revenus de fonctionnement se chiffrant à 2 169 245 \$, comparativement aux charges de 2 123 855 \$ (incluant les amortissements de 417 272 \$ et le coût des propriétés vendues de 32 650 \$), du financement à long terme de 287 206 \$ et les activités d'investissement de 210 695 \$, tel qu'audité par le vérificateur externe.

Réalisations 2020

Sur les charges totales consolidées de 2 123 855 \$, 342 570 \$ constituent des investissements à long terme et 987 463 \$ constituent des frais pour des obligations inconsommables ou non discutables :

- Quote-part de la MRC Mékinac et organismes municipaux : 113 078 \$
- Sûreté du Québec: 91 099 \$
- Gestion des matières résiduelles : 167 947 \$
- Gestion de la dette et du fonds de roulement : 208 582 \$
- Salaires et charges sociales des employés et des élus : 406 757 \$

En 2020, la municipalité a accordé un important contrat pour des travaux de réfection de la chaussée du rang Sud, ce, au coût de 2 316 103 \$. Une subvention de 2 084 492 \$ a été accordée pour ces travaux en vertu du programme *Redressement des infrastructures locales* (RIRL). La municipalité a également procédé à l'achat d'un nouveau véhicule pour les besoins de la voirie (28 000 \$) et a renouvelé certains ordinateurs de bureau (4 823 \$). Aussi, la municipalité a procédé au pavage des rues Crête et Gervais au montant de 158 105 \$ suite à une subvention de 80 000 \$ tirée du *Programme d'aide à la voirie locale* (PAVL - Volet projets particuliers d'amélioration - enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux). Finalement, la municipalité a fait l'acquisition de compteurs d'eau (12 083 \$), d'un émissaire pluvial route 153 (71 190 \$), et d'une chute à livre à l'usage de la bibliothèque (1 433 \$).

Endettement

Le ratio d'endettement total à long terme du 100 \$ de la richesse foncière uniformisée est de 4.24 \$, comparativement à celui de 2019 qui était de 4.17 \$ et du ratio moyen de l'ensemble des municipalités de la MRC de Mékinac de 1,54 \$. Pour la région administrative (la Mauricie), le taux est de 3.07 \$. Il est important de noter ici que plus de 50% de la dette est assumée par les programmes de subvention du gouvernement dont les remboursements sont échelonnés sur une période de 10 ans. Cette note explicative n'apparaît malheureusement pas aux états financiers officiels produits et publiés par le gouvernement.

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2020, démontre que la municipalité est en très bonne situation financière.

Bernard Thompson, maire

08 Correspondance (résolutions)

- .1 Demande de l'âge d'Or pour une aide financière
- .2 CTA Mékinac : rapport annuel 2020
- .3 Ministre des Transports : aide financière de 50 000 \$ - travaux route Berthiaume
- .4 MAMH : partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ) 10 857 \$

09 Travaux d'entretien – cours d'eau Bordeleau

2021-06-94

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Hérouxville a reçu une demande de la part de M. Fernand Baril en date du 11 mai 2021 pour faire effectuer des travaux d'entretien sur environ 160 mètres du cours d'eau Bordeleau ;

CONSIDÉRANT QUE la personne désignée au niveau local et le responsable régional des cours d'eau ont inspecté les lieux le 26 mai 2021 et que les conclusions du rapport produit le 8 juin 2021 étaient favorables à la réalisation des travaux, mais qu'il n'y avait pas d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Hérouxville souhaite se voir confier la gestion complète des travaux d'entretien projetés sur le cours d'eau Bordeleau ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Helene Gilbert
Appuyé par : M. Marco Périgny

Et résolu (à l'unanimité) que :

Ce conseil appuie la demande de travaux ainsi que le rapport d'analyse sommaire de la demande d'intervention dans ledit cours d'eau en date du 8 juin 2021 recommandant la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau Bordeleau dans la municipalité de Hérouxville ;

Ce conseil demande à la M.R.C. de Mékinac de conclure une entente avec la Municipalité de Hérouxville afin que lui soit confiée la gestion des travaux d'entretien du Branche n° 5 (Parent) du cours d'eau Bordeleau en conformité avec les dispositions de la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC de Mékinac.

Ce conseil s'engage financièrement par la présente dans le processus d'entretien du cours d'eau Bordeleau.

- Adoptée –

10 Adoption du règlement n°298-2021 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle

2021-06-95

ATTENDU QU'une Politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 14 janvier 2020, modifiant la politique de gestion contractuelle du 21 décembre 2010;

ATTENDU QUE les municipalités devront inclure dans leur règlement, un article pour favoriser l'achat québécois;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 11 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 298-2021 modifiant le règlement numéro 298-2019 sur la gestion contractuelle.

- Adoptée -

11 Achat de calendriers historiques édition 2022 – Appartenance Mauricie

2021-06-96

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu d'acheter 10 calendriers à Appartenance Mauricie, pour un total de 100.00 \$

- Adoptée -

12 Système de communication – 1160 Saint-Pierre

2021-06-97

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu d'accepter l'offre de Saint-Maurice Télécom pour la fourniture des équipements de téléphonie nécessaires au nouvel hôtel de ville. Le prix budgétaire est de 1 259,75 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

13 Emplois étudiants

2021-06-98

Proposé par : M. Marco Périgny
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'accepter la liste des employés saisonniers et les salaires versés pour les postes de surveillants-sauveteurs de la piscine aux loisirs, un journalier ainsi que le poste de commis pour la bibliothèque.

- Adoptée -

14 Résolution mandat à l'avocat, démarche dossier en démolition

2021-06-99

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu de mandater la firme d'avocats Tremblay, Bois, Mignault Lemay, pour la poursuite des démarches d'action en démolition devant la cour supérieure dans le dossier DEM-35035-21-01.

- Adoptée -

15 Salle de conférence, proposition d'équipement

À revoir lors d'une prochaine séance

16 PG Solution, proposition permis en ligne et paiement

2021-06-100

Proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'accepter l'offre de service de PG Solutions pour le logiciel de permis en ligne et Transphere – paiement. Cette dépense est d'environ 6676 \$, taxes en sus, et sera porté au budget de 2022.

- Adoptée -

17 Dépôt du premier projet de règlement numéro 203-2021

Le projet de règlement numéro 203-2021 est présenté par Madame Diane Jacob, conseillère au siège numéro trois (3). Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 203-2011 et a pour objet de revoir la classification des usages pour y créer des regroupements d'usages particuliers pour les « résidences de tourisme » et les « établissements de résidence principale », de prévoir les zones où ces usages seront autorisés (à l'exclusion de tout autre) et de prévoir les conditions relatives à l'exercice de ces usages.

18 Avis de motion, règlement numéro 203-2021, règlement modifiant le règlement de zonage

AVIS DE MOTION présenté par Madame Diane Jacob, conseillère au siège numéro trois (3) concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 203-2011.

19 Dépôt du premier projet de règlement numéro 206-2021

Le projet de règlement numéro 206-2021 est présenté par Monsieur Michel Tremblay, conseiller au siège numéro quatre (4). Ce règlement modifie le règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 206-2011 et a pour but d'intégrer, à même le règlement relatif à l'émission des permis et certificats, des dispositions spécifiques relatives à l'obtention d'un certificat d'occupation pour les usages « Résidence de tourisme » et « Établissement de résidence principale ».

20 Avis de motion, règlement numéro 206-2021, règlement modifiant le règlement relatif aux permis et certificats

AVIS DE MOTION présenté par Madame Helene Gilbert, conseillère au siège numéro cinq (5) concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement modifiant le règlement numéro 206-2011 relatif à l'émission des permis et certificats.

21 Affaires diverses :

.1 Âge d'Or

2021-06-101

CONSIDÉRANT les conséquences liées au COVID-19 pour les organismes municipaux dont fait partie le Club de l'Âge d'Or qui voit ses revenus réduits de par l'annulation de ses activités et ses locations de salle annulées;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses courantes de l'organisme demeurent;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : M. Marco Périgny

Et il est résolu :

De faire un don de 1 500 \$ au Club de l'Âge d'Or de Hérouxville pour l'année 2021. Que le même montant soit versé en 2022 et soit porté à l'étude pour l'année 2023.

- Adoptée -

22 Questions

Aucune question

23 Levée de la séance

2021-06-102

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu de lever la séance à 17 h 21.

— Adoptée —